



COMMUNIQUÉ

Montréal, le 4 juillet 2019

NO 17

**AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE**

« Pour affichage »

OBJET : Sac hydrofuge

Bonjour à tous,

Au courant des trois dernières années, votre syndicat a effectué des surplus monétaires de tous genres. Que ce soit au niveau des coûts reliés aux obligations syndicales de l'exécutif, le retour des sommes rétroactives de la convention collective 2015-2020 ou tout simplement à cause du bon suivi des dépenses vs entrées d'argents de notre secrétaire général, le SAPFQ a pu dégager certaines sommes afin de redonner à ses membres.

Étant un organisme sans but lucratif (OSBL), nous nous devons de bien gérer votre argent et être prêts à toute éventualité syndicale, tout en prévoyant certaines sommes pour votre défense. La Constitution du Syndicat des agents de protection de la faune du Québec prévoit des montants qui doivent être obligatoirement remis aux sections, d'autres qui serviront à d'éventuels dossiers de défenses, mais malgré nos obligations nous avons dégagé certains surplus depuis quelques années.

Aujourd'hui, je vous annonce que lors de notre dernier Conseil syndical (mai 2019), M. Mike Laforge (2e Vice-président) a proposé une très bonne idée de cadeaux aux délégués présents, et ceux-ci l'ont approuvé à l'unanimité. En effet, au courant des prochaines semaines, vous recevrez un sac hydrofuge à l'effigie de votre syndicat (voir photo en annexe).

Au courant des prochaines semaines, chaque membre en règle du SAPFQ en recevra un exemplaire et les quantités nécessaires seront envoyées à vos délégués pour qu'ils (elle) en fassent la distribution.

En terminant, je vous souhaite un très bel été et malgré les vacances estivales, n'hésitez pas à contacter vos délégués et/ou un membre de l'exécutif en cas de besoin.

Bonne journée à tous !!!

Martin Perreault
Président provincial



 **SAPFQ**
Syndicat des agents de protection
de la faune du Québec


35
LITERS

STORMTECH